



## Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale  
16 avril 2010  
Français  
Original: anglais

---

### Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Trente-deuxième session

Bonn, 31 mai-9 juin 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements**

### **Rapport de synthèse sur les efforts déployés pour suivre et évaluer l'exécution des projets, politiques et programmes d'adaptation ainsi que les coûts et l'efficacité des projets, politiques et programmes menés à terme, et sur les différents points de vue concernant les enseignements tirés, les bonnes pratiques, les lacunes et les besoins**

Note du secrétariat\*

#### *Résumé*

On trouvera dans le présent document une synthèse des renseignements provenant des communications reçues des Parties et des organisations et d'autres sources pertinentes sur les initiatives en matière de suivi et d'évaluation de l'application de mesures d'adaptation, y compris de projets, politiques et programmes à cet effet. Le présent document récapitule les initiatives dans ce domaine et évoque aussi la question de l'élaboration et de l'utilisation des indicateurs sur l'adaptation. Il résume les enseignements, les bonnes pratiques, les lacunes et les besoins; les questions à étudier plus avant sont indiquées en conclusion.

---

\* Le présent document a été soumis tardivement pour permettre au secrétariat d'inclure toutes les contributions pertinentes.

## Table des matières

| <i>Chapitre</i>   | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|---|--------------------|-------------|
| I. Introduction.....  | 1–5                | 3           |
| A. Mandat.....  | 1                  | 3           |
| B. Objet de la présente note .....  | 2–3                | 3           |
| C. Généralités.....   | 4–5                | 3           |
| II. Activités en matière de suivi et d'évaluation de l'exécution<br>des projets, politiques et programmes d'adaptation .....  | 6–46               | 4           |
| A. Méthodes et conceptions communes .....   | 6–24               | 4           |
| B. Progrès actuels en matière de suivi et d'évaluation de la mise<br>en œuvre de projets, de politiques et de programmes d'adaptation,<br>y compris de leur coût et de leur efficacité..... | 25–46              | 9           |
| III. Conclusions, enseignements, bonnes pratiques, lacunes et besoins .....   | 47–59              | 16          |
| A. Enseignements et bonnes pratiques .....  | 50–55              | 16          |
| B. Lacunes et besoins .....   | 56–59              | 17          |
| IV. Questions à étudier plus avant.....   | 60                 | 18          |

## **I. Introduction**

### **A. Mandat**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), dans les conclusions qu'il a formulées à sa vingt-huitième session concernant le programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, a prié le secrétariat d'établir, pour sa trente-deuxième session, un rapport de synthèse à partir des renseignements communiqués par les Parties et les organisations compétentes sur les initiatives menées pour suivre et évaluer l'exécution des projets, politiques et programmes d'adaptation ainsi que les coûts et l'efficacité des projets, politiques et programmes menés à terme, et sur les avis recueillis au sujet des enseignements à tirer, des bonnes pratiques, des lacunes et des besoins. Le secrétariat devait aussi faire figurer dans ce rapport les renseignements communiqués par d'autres sources pertinentes, et le rapport devait être conçu de manière à faciliter l'établissement d'indicateurs pour évaluer l'exécution des projets, politiques et programmes d'adaptation<sup>1</sup>.

### **B. Objet de la présente note**

2. On trouvera dans le présent document une synthèse des avis et des renseignements communiqués sur les activités en matière de suivi et d'évaluation de l'exécution des projets, politiques et programmes d'adaptation et sur les coûts et l'efficacité des projets, politiques et programmes menés à terme, ainsi que des avis reçus concernant les enseignements à tirer, les bonnes pratiques, les lacunes et les besoins. Des communications ont été reçues d'une Partie (communication de la Suède au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres), représentant les avis formulés par 32 Parties, et d'une organisation non gouvernementale (Wetlands International)<sup>2</sup>.

3. D'autres sources d'information pertinentes ont aussi été analysées et incorporées dans le présent rapport afin de donner une idée plus complète des progrès en cours et d'apporter un éclairage sur les questions concernant la mise au point d'indicateurs aux fins de l'évaluation de l'adaptation planifiée. Outre l'étude de projets et de programmes, le rapport passe également en revue des activités de suivi et d'évaluation de politiques, de stratégies et de plans d'adaptation.

### **C. Généralités**

4. L'objectif général du programme de travail de Nairobi est d'aider toutes les Parties, en particulier les pays en développement, surtout les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, à mieux comprendre et évaluer les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, et à adopter en connaissance de cause des décisions sur les initiatives et mesures pratiques d'adaptation à prendre pour faire face aux changements climatiques sur des bases scientifiques,

---

<sup>1</sup> FCCC/SBSTA/2008/6, par. 64.

<sup>2</sup> La communication de cette Partie est disponible sous la cote FCCC/SBSTA/2009/MISC.10. La communication reçue de l'organisation non gouvernementale mentionnée est accessible à l'adresse <http://unfccc.int/3689.php>.

techniques et socioéconomiques solides, en tenant compte des changements et de la variabilité climatiques actuels et futurs<sup>3</sup>.

5. Le programme de travail de Nairobi définit neuf domaines d'activité en vue d'atteindre les objectifs fixés. Le présent document relève du sixième domaine d'activité, «Planification et pratiques en matière d'adaptation», qui a pour but de faire avancer l'exécution des sous-thèmes figurant au paragraphe 3 b) ii) et iv) de l'annexe de la décision 2/CP.11, intitulés, respectivement, «Recueillir, analyser et diffuser des informations sur les initiatives et mesures concrètes d'adaptation passées et actuelles, notamment les projets d'adaptation, les stratégies d'adaptation à court et à long terme, et les connaissances locales et autochtones», et «Faciliter la communication et la coopération entre les Parties et entre celles-ci et les organisations compétentes, les milieux professionnels, la société civile et les décideurs, ainsi que les autres parties prenantes».

## **II. Activités en matière de suivi et d'évaluation de l'exécution des projets, politiques et programmes d'adaptation**

### **A. Méthodes et conceptions communes**

6. Le suivi et l'évaluation de projets, politiques et programmes d'adaptation constituent un aspect important du processus d'adaptation. En dernière analyse, le succès en matière d'adaptation se mesurera à l'efficacité avec laquelle les différentes mesures prises ont en fait contribué à réduire la vulnérabilité et à accroître la résilience. Les enseignements, les bonnes pratiques, les lacunes et les besoins observés lors du suivi et de l'évaluation des projets, des politiques et des programmes en cours et déjà achevés orienteront les mesures à venir, permettant un processus d'adaptation itératif et évolutif. La partie B du présent chapitre rend compte des activités de suivi et d'évaluation actuelles des Parties et des organisations; la partie A présente avant cela, en se fondant sur les communications et des publications spécialisées, un certain nombre de méthodes et de conceptions relatives au suivi et à l'évaluation et à la mise au point et à l'utilisation d'indicateurs.

#### **1. Suivi et évaluation, y compris des coûts et de l'efficacité**

7. Les changements climatiques étant un phénomène complexe et de long terme, l'adaptation doit être conçue comme un processus continu et souple et doit être soumise à des examens périodiques. La mise en œuvre de l'adaptation doit faire l'objet d'un suivi, être évaluée régulièrement et pouvoir être revue aussi bien du point de vue de la validité des hypothèses scientifiques sous-jacentes que de la pertinence – y compris l'efficacité, l'efficience et l'utilité générale – des projets, politiques et programmes.

8. Le suivi et l'évaluation font déjà partie intégrante du cycle d'adaptation dans bon nombre de cadres pour les décisions en matière d'adaptation, notamment les cadres mis au point par le programme sur les incidences climatiques (Climate Impacts Programme – UKCIP) du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord<sup>4</sup> et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)<sup>5</sup>. Le suivi a pour but d'observer les progrès

---

<sup>3</sup> Décision 2/CP.11, annexe, par. 1.

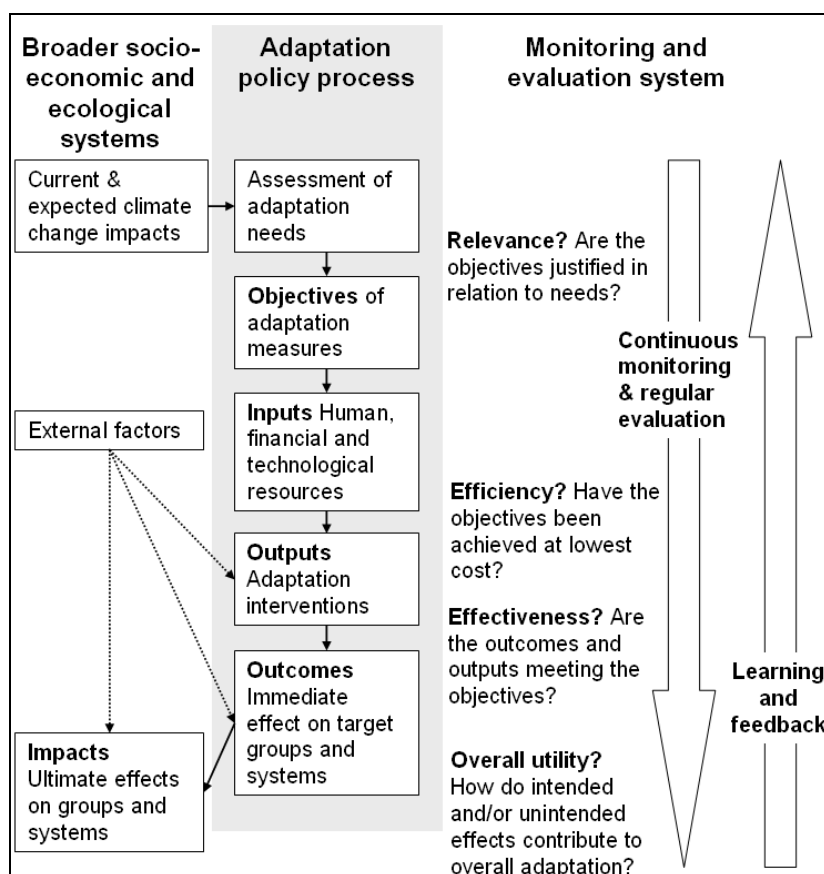
<sup>4</sup> Willows RI and Connell RK (eds.). 2003. *Climate Adaptation: Risk, Uncertainty and Decision-making*. UKCIP Technical Report (Accès: [www.ukcip.org.uk/images/stories/Pub\\_pdfs/Risk.pdf](http://www.ukcip.org.uk/images/stories/Pub_pdfs/Risk.pdf)).

<sup>5</sup> Programme des Nations Unies pour le développement. 2005. *Adaptation Policy Frameworks for Climate Change: Developing Strategies, Policies and Measures*. Cambridge: Cambridge University Press.

accomplis dans l'application d'une mesure d'adaptation donnée par rapport aux objectifs fixés et aux moyens mis en œuvre, qui sont notamment des ressources financières. Il permet aux responsables de la planification et de l'exécution des politiques d'améliorer les activités d'adaptation en rectifiant les processus et les objectifs. L'évaluation est un processus permettant de déterminer systématiquement et objectivement l'efficacité d'une mesure d'adaptation par rapport à ses objectifs. Pour évaluer l'efficacité d'une mesure, il faut se demander, premièrement, si les objectifs et les buts ont été atteints, et deuxièmement, si cela peut être attribué à la mesure prise.

9. En dehors de l'efficacité, les autres aspects fréquemment évalués sont la pertinence d'une mesure, son efficacité et son utilité globale. La figure ci-après montre un cadre possible pour le suivi et l'évaluation en matière d'adaptation. Dans cette figure, «outputs» désigne les produits et les services mesurables résultant d'un projet, d'une politique ou d'un programme d'adaptation; «outcomes» renvoie aux effets à court et à moyen terme de ces produits et services; et «impacts» s'entend des effets à long terme, positifs et négatifs, sur des groupes et des systèmes identifiables.

#### Cadre pour l'évaluation des projets, politiques et programmes d'adaptation



10. L'information analysée pour les besoins du présent rapport montre que le suivi et l'évaluation peuvent intervenir à plusieurs moments du cycle de vie des projets, politiques et programmes d'adaptation, notamment:

a) Pendant la mise en œuvre (suivi régulier et évaluation périodique afin de mesurer les progrès);

b) Immédiatement après la mise en œuvre d'une mesure (évaluation «finale» afin d'apprécier l'efficacité à titre préliminaire);

c) Quelques années après la mise en œuvre d'une mesure (évaluation ultérieure afin d'apprécier si la mesure a été efficace et globalement utile).

11. Pour mener à bien le suivi et l'évaluation, il convient avant toute chose de répondre à deux questions essentielles: quel est l'objet du suivi et de l'évaluation (portée), et qui est chargé d'en effectuer le suivi et l'évaluation (responsabilités)? Si les activités de suivi, d'information et d'examen incombent le plus souvent aux responsables de l'exécution du projet, de la politique ou du programme, l'évaluation est habituellement confiée à des experts indépendants qui tiennent compte des résultats des activités de suivi.

12. Lorsqu'il a été répondu aux questions indiquées au paragraphe 11, un système de suivi et d'évaluation peut être mis en place. D'après l'outil Adaptation Wizard de l'UKCIP<sup>6</sup>, le système devrait définir des critères de succès; examiner les résultats par rapport aux attentes; indiquer comment les résultats du suivi et de l'évaluation seront recyclés dans le processus existant de politiques d'adaptation; et ménager la possibilité d'ajouter de nouveaux éléments d'information et de réviser les projets, politiques et programmes d'adaptation.

## 2. Établissement et utilisation d'indicateurs sur l'adaptation

13. Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de projets, de politiques et de programmes d'adaptation peuvent se faire au moyen d'indicateurs. On peut utiliser des indicateurs pour simplifier, quantifier, normaliser et communiquer des données et des informations complexes et souvent disparates, et ces indicateurs peuvent fournir une base pour mesurer l'efficacité et l'efficacé.

14. Dans un document technique, le Centre thématique européen sur l'air et les changements climatiques<sup>7</sup> recommande aux responsables de la planification et de l'exécution des politiques d'examiner les aspects ci-après au moment de concevoir des indicateurs sur l'adaptation:

a) Préexistence: dispose-t-on déjà des données et des indicateurs nécessaires?

b) Existence éventuelle: dispose-t-on de données fiables dans des domaines pour lesquels on n'a pas encore établi d'indicateurs?

c) Caractère représentatif: dispose-t-on d'indicateurs pour mesurer les progrès sur des aspects importants ou déterminants, ou sur des aspects plus mineurs?

d) Continuité: peut-on facilement disposer de données sur une période ininterrompue pour les indicateurs envisagés?

15. Au moment d'élaborer sa stratégie nationale sur les changements climatiques, le Costa Rica a défini des critères supplémentaires pour le choix des indicateurs, notamment le fait de savoir si l'indicateur est facilement mesurable; si l'indicateur est applicable à toute une série de résultats de mesures d'adaptation, à différentes échelles d'espace et de temps; et si les coûts nécessaires à l'obtention des données se justifient<sup>8</sup>. Ces considérations cadrent avec les recommandations que l'on trouve dans les publications tendant à ce que les

---

<sup>6</sup> [www.ukcip.org.uk/index.php?option=com\\_content&task=view&id=145&Itemid=271](http://www.ukcip.org.uk/index.php?option=com_content&task=view&id=145&Itemid=271).

<sup>7</sup> Harley M and van Minnen J 2009. *Development of Adaptation Indicators*. ETC/ACC Technical Paper 2009/6. (Accès: [http://air-climate.eionet.europa.eu/docs/ETCACC\\_TP\\_2009\\_6\\_Adaptation\\_Indicators.pdf](http://air-climate.eionet.europa.eu/docs/ETCACC_TP_2009_6_Adaptation_Indicators.pdf)).

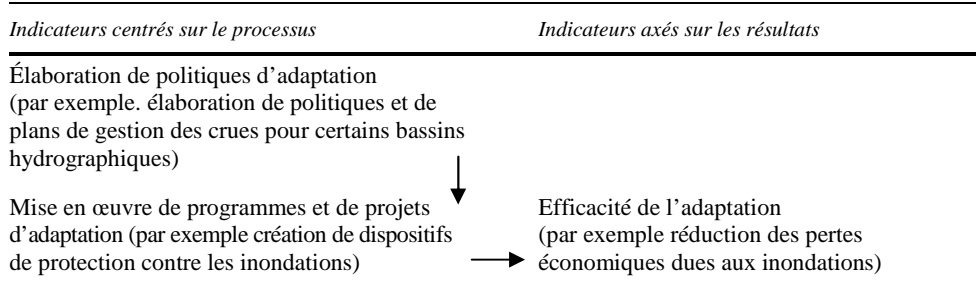
<sup>8</sup> [www.encc.go.cr/metricas](http://www.encc.go.cr/metricas).

indicateurs soient formulés de façon spécifique, mesurable, réalisable, pertinente et limitée dans le temps (méthode SMART).

16. Les indicateurs peuvent être conçus de manière à privilégier soit l'un, soit l'autre aspect du suivi et de l'évaluation des politiques d'adaptation: se tenir au fait des progrès accomplis dans la mise au point et l'application de mesures d'adaptation, en particulier (indicateurs «centrés sur le processus»), ou mesurer l'efficacité de ces mesures d'adaptation, en général (indicateurs «axés sur les résultats»). Le lien entre ces deux types d'indicateurs est illustré dans le tableau 1.

Tableau 1

**Lien entre les indicateurs centrés sur le processus et les indicateurs axés sur les résultats**



*Source:* Adapté de Harley M. et Van Minnen J. 2009. *Development of Adaptation Indicators*, étude technique du Centre thématique européen sur l'air et les changements climatiques, (ETC/ACC Technical Paper 2009/6), consultable à l'adresse [http://air-climate.eionet.europa.eu/docs//ETCACC\\_TP\\_2009\\_6\\_Adaptation\\_Indicators.pdf](http://air-climate.eionet.europa.eu/docs//ETCACC_TP_2009_6_Adaptation_Indicators.pdf).

17. L'utilisation d'indicateurs centrés sur le processus pour mesurer la mise au point et l'exécution de projets, de politiques et de programmes d'adaptation n'est pas automatiquement un gage de succès, car le fait que des mesures soient appliquées ne signifie pas qu'il y ait effectivement adaptation. Évaluer l'efficacité des mesures d'adaptation est une tâche difficile; aussi convient-il d'établir, dès que des objectifs et des critères ont été définis pour l'adaptation, les indicateurs qui permettront de mesurer les résultats.

18. S'il est nécessaire de mesurer la conception, la mise en œuvre et l'efficacité des initiatives d'adaptation, d'autres facteurs susceptibles de favoriser ou d'entraver le processus d'adaptation et ses résultats doivent être pris en considération. Ainsi, il est également souhaitable de disposer d'indicateurs sur ce qui incite ou non à s'adapter, notamment la législation applicable, des obstacles comme le fait que la législation ne soit pas respectée et appliquée, et d'autres facteurs qui diminuent ou augmentent la vulnérabilité comme les progrès accomplis ou l'absence de progrès en matière de santé ou d'éducation. En menant un processus complet de suivi et d'évaluation utilisant tout un ensemble d'indicateurs, il doit être possible de mesurer l'efficacité de l'adaptation et d'en retirer des bonnes pratiques et des enseignements qui permettent d'améliorer les projets, les politiques et les programmes d'adaptation.

### 3. Difficultés inhérentes à l'établissement et à l'utilisation d'indicateurs sur l'adaptation

19. L'établissement et l'utilisation d'indicateurs afin de suivre et d'évaluer les politiques d'adaptation et leur efficacité ne vont pas sans difficultés, en particulier pour ce qui est des indicateurs axés sur les résultats, et s'agissant d'évaluer l'efficacité des projets, politiques et programmes d'adaptation. Les difficultés peuvent être de plusieurs ordres:

- a) Le caractère de l'adaptation;
- b) L'absence de paramètres convenus;

- c) La difficulté à déterminer les causes et les effets;
- d) Des effets secondaires négatifs imprévus.

20. En premier lieu, les indicateurs axés sur les résultats sont difficiles à mettre au point en raison du caractère même de l'adaptation. Les difficultés viennent des facteurs suivants: les échelles de temps longues associées aux changements climatiques et à leurs incidences; l'incertitude liée aux incidences projetées et la difficulté qui en résulte de définir une vision à long terme du résultat attendu de l'adaptation et de s'accorder sur des niveaux de risque acceptables; le caractère multisectoriel de l'adaptation et la participation à différents moments et en plusieurs endroits d'un grand nombre de parties prenantes qui peuvent avoir leurs exigences propres en matière d'indicateurs et de systèmes de suivi et d'évaluation. En outre, beaucoup de mesures d'adaptation ont une logique inversée, à savoir que la mesure est par défaut concluante quand aucune incidence n'est ressentie. À titre d'exemple, en l'absence de phénomènes extrêmes comme les sécheresses ou les inondations, il est difficile de juger de l'efficacité de la mesure prise. Un moyen de dépasser cette difficulté consisterait à utiliser des indicateurs supplétifs tels que ceux mesurant la capacité d'adaptation<sup>9</sup>.

21. Contrairement à ce qui se passe dans le domaine de l'atténuation des changements climatiques, où l'équivalent dioxyde de carbone peut être utilisé comme étalon commun, il n'existe pas de paramètre convenu pour déterminer l'efficacité en matière d'adaptation. Ainsi, les résultats des évaluations de projets, de politiques et de programmes d'adaptation ne sont pas toujours directement comparables. À titre d'exemple, l'un des objectifs de l'adaptation consiste à réduire la vulnérabilité; mais la notion de vulnérabilité a des significations très diverses pour les différentes parties prenantes selon que l'accent est mis sur les facteurs environnementaux, sociaux ou économiques. Évaluer la vulnérabilité, cela suppose un jugement de valeur, et toute tentative de définir et de mesurer la vulnérabilité est nécessairement l'aboutissement d'un processus consultatif dans lequel les parties prenantes ont un rôle moteur, plutôt que d'une analyse technique qui se limiterait à un seul paramètre<sup>10</sup>.

22. L'élaboration d'indicateurs sur l'adaptation se heurte à une complication supplémentaire qui tient à la difficulté de distinguer les progrès en matière d'adaptation des progrès résultant de politiques sectorielles plus générales – autrement dit, de déterminer les causes et les effets. L'adaptation supposant une série de projets, de politiques et de programmes dans plusieurs secteurs et à plusieurs niveaux, l'effet de ces mesures peut être difficile à distinguer de celui d'autres activités sectorielles. L'importance qu'il y a à déterminer les causes et les effets dépend des raisons pour lesquelles on procède au suivi et à l'évaluation. Si on a besoin d'indicateurs pour montrer que telle ou telle mesure a été efficace par rapport au coût, il sera alors essentiel de pouvoir établir un lien entre les succès constatés et la mesure en question. Mais si on veut seulement élaborer un indicateur ou un ensemble d'indicateurs pour mesurer l'état du système et observer les tendances, le fait de pouvoir attribuer les changements observés, à l'aide de ces indicateurs, à une cause particulière revêt moins d'importance<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> Valencia ID. 2009. Lessons on Monitoring and Evaluation from GEF Climate Change Adaptation Projects. In: Van den Berg RD and Feinstein O (eds). *Evaluating Climate Change and Development*. World Bank Series on Development Volume 8. New Brunswick: Transaction Publishers. pp. 265-283.

<sup>10</sup> Pour de plus amples renseignements sur la détermination de la vulnérabilité, voir Klein RJT. 2009. Identifying countries that are particularly vulnerable to the adverse effects of climate change: an academic or a political challenge? *Carbon and Climate Law Review*. 3: pp. 284-291.

<sup>11</sup> Pour un examen complet de cette question, voir Harley M Horrocks L Hodgson N and van Minnen J 2008. *Climate Change Vulnerability and Adaptation Indicators*. ETC/ACC Technical Paper 2008/9. ([http://air-climate.eionet.europa.eu/docs/ETCACC\\_TP\\_2008\\_9\\_CCvuln\\_adapt\\_indicators.pdf](http://air-climate.eionet.europa.eu/docs/ETCACC_TP_2008_9_CCvuln_adapt_indicators.pdf)).



23. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) recommande la prudence dans l'utilisation d'indicateurs car leur application peut avoir des effets secondaires négatifs imprévus. À titre d'exemple, si l'on utilisait, comme indicateur de l'efficacité des mesures d'adaptation, le «pourcentage de la population vivant dans une plaine inondable» (un pourcentage faible étant considéré comme une étape vers une adaptation réussie), les gouvernements pourraient être incités à adopter des politiques de réinstallation des populations qui ne seraient peut-être pas à l'avantage des ménages concernés dans certains cas. Après les inondations survenues au Mozambique en 2000, bon nombre de ménages ont été réinstallés à distance des plaines inondables où ils vivaient. Comme a pu le constater l'OCDE, cependant, les personnes concernées n'ont pas bénéficié de nouveaux logements, de terres agricoles suffisantes ou de solutions viables en remplacement de leur mode de subsistance initial, et elles ont fini par retourner vivre dans les plaines inondables<sup>12</sup>.

24. Selon le type de mesures d'adaptation que l'on veut suivre et évaluer à l'aide d'indicateurs – projet, programme ou politique – les difficultés décrites précédemment peuvent être plus ou moins marquées. Les indicateurs de projets, par exemple, sont relativement aisés à créer et utiliser, car de nombreux projets concernent des secteurs où il existe déjà des systèmes de suivi et d'évaluation et des indicateurs éprouvés. Le suivi et l'évaluation des programmes et des politiques s'avèrent toutefois plus complexes car ils nécessitent une forte coordination entre les secteurs et les niveaux d'intervention et sont plus sensibles à des facteurs extérieurs comme le cadre réglementaire et législatif général.

## **B. Progrès actuels en matière de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de projets, de politiques et de programmes d'adaptation, y compris de leur coût et de leur efficacité**

25. Des activités de suivi et d'évaluation sont menées pour différentes mesures d'adaptation, à différents niveaux et pour différents secteurs ou ensembles de secteurs. D'après les communications et les autres renseignements pertinents reçus, les politiques d'adaptation sont généralement appliquées, suivies et évaluées au niveau national (chap. II B 1 ci-après), tandis que les programmes et les projets ont une optique sectorielle ou infranationale, y compris locale (chap. II B 2 ci-après).

### **1. Activités de suivi et d'évaluation des projets, politiques et programmes d'adaptation**

26. Des politiques, des stratégies et des dispositifs au niveau national peuvent fournir le cadre stratégique général en matière d'adaptation, et assurer un contexte favorable où les administrations infranationales et locales, le secteur public et le secteur privé disposent d'incitations et d'un cadre réglementaire pour engager des mesures d'adaptation.

27. Dans la mesure où toutes les Parties n'en sont pas au même point dans l'élaboration, la mise en place et l'exécution de stratégies nationales d'adaptation, les progrès en matière de suivi et d'évaluation de l'adaptation sont très disparates. Les activités menées vont du cas de pays comme la Finlande où des stratégies sont complètement achevées et évaluées, à des situations comme celle de l'Espagne qui a partiellement mené à bien sa stratégie et prévoit de mettre en place un système de suivi national, en passant par le cas de Singapour qui fait état de progrès dans la mise en œuvre d'initiatives nationales en matière d'adaptation et s'engage à inclure le suivi dans ses activités futures, ou encore le cas de la

<sup>12</sup> Levina E. 2007. *Adaptation to Climate Change: International Agreements for Local Needs*. Paris: OECD/IEA. ([www.oecd.org/dataoecd/15/11/39725521.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/15/11/39725521.pdf)).

Jordanie qui reconnaît la nécessité de se doter d'un plan d'action national multisectoriel pour l'adaptation.

28. La plupart des initiatives menées actuellement pour suivre les politiques, les projets et les stratégies nationales d'adaptation concernent:

- a) Des activités de suivi, d'information et de partage des connaissances au cours de la mise en œuvre;
- b) Des activités d'évaluation pendant et après la mise en œuvre.

29. En matière de suivi, d'information et de partage des connaissances au cours de la mise en œuvre, les Pays-Bas, dans leur contribution à la communication de l'Union européenne mentionnée auparavant au paragraphe 2, indiquent qu'un grand nombre de parties prenantes, notamment l'administration centrale, les régions, les municipalités et les conseils de l'eau, coopèrent à la mise en œuvre du Programme national sur l'adaptation aux changements climatiques et l'aménagement du territoire. Par souci d'efficacité, des connaissances sont échangées dans le cadre du programme «Connaissances pour le climat» qui permet au secteur public, au secteur privé et aux institutions scientifiques de coopérer sur les «points sensibles» que sont par exemple le principal aéroport national, le port de Rotterdam, les grands cours d'eau et le delta du sud-ouest. En Espagne, l'application de mesures dans le cadre de la stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques est suivie par les autorités nationales et d'autres parties prenantes. Le Bureau national des changements climatiques veille à la cohérence et à la cohésion de l'ensemble des activités et des projets sectoriels prévus par la stratégie, et l'échange d'informations s'effectue par l'intermédiaire d'un groupe de travail sur les incidences et l'adaptation.

30. D'après la communication de l'UE, plusieurs États membres ont entrepris de mettre en place le cadre juridique, institutionnel et technique général devant permettre l'évaluation des projets et des pratiques d'adaptation sur les plans national et local. L'UE indique que ce type de stratégie intégrée permet d'accumuler rapidement des connaissances et d'éviter les doubles emplois et s'avère plus économique que des projets isolés. Elle estime qu'un processus intégré de suivi et d'évaluation offre la souplesse et la solidité dont la planification de l'adaptation a besoin pour s'adapter à l'incertitude et aux nouvelles connaissances et pour tenir compte des variations dans l'attitude des parties prenantes face au risque.

31. Par rapport au suivi, l'évaluation des politiques d'adaptation reste un domaine naissant qui progresse encore peu. Quand évaluation il y a, celle-ci porte davantage sur le processus de mise en œuvre des politiques et des stratégies que sur leur efficacité.

32. Un examen des stratégies d'adaptation nationales des pays européens révèle que seuls la Finlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont mis en place des procédures formelles d'examen, de suivi et d'évaluation et utilisent ou projettent d'utiliser des indicateurs<sup>13</sup>. La portée de l'évaluation est variable: tandis que la Finlande et l'Allemagne cherchent à évaluer la mise en œuvre des mesures d'adaptation par secteurs, le Royaume-Uni mène l'évaluation à différents échelons administratifs.

33. Le Royaume-Uni, en adoptant un cadre de suivi des résultats pour les administrations locales en 2008, a introduit un indicateur sur la planification de l'adaptation permettant à ces administrations de suivre et d'évaluer les progrès dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques. En outre, des indicateurs à court et à long terme

---

<sup>13</sup> Partnership for European Environmental Research. 2009. *Europe Adapts to Climate Change: Comparing National Adaptation Strategies*.  
([http://www.peer.eu/fileadmin/user\\_upload/publications/PEER\\_Report1.pdf](http://www.peer.eu/fileadmin/user_upload/publications/PEER_Report1.pdf)).

sur l'avancement et l'efficacité du programme général pour l'adaptation aux changements climatiques sont en cours d'élaboration. La Finlande, pour évaluer les progrès accomplis dans l'application de sa stratégie de 2005 pour l'adaptation, a utilisé un indicateur pour conclure que le niveau moyen d'adaptation du pays s'établit à 2 sur une échelle de 1 à 5.

34. Le tableau 2 donne un aperçu général des indicateurs de processus utilisés par la Finlande et le Royaume-Uni pour évaluer les progrès dans le domaine de l'adaptation. Outre une optique différente – l'indicateur de la Finlande a une optique sectorielle et celui du Royaume-Uni porte sur les administrations locales – les indicateurs utilisent des échelles d'évaluation différentes – échelles de 1 à 5 et de 0 à 4, respectivement – ce qui rend les comparaisons difficiles.

Tableau 2

**Comparaison des indicateurs de processus utilisés pour évaluer les progrès dans le domaine de l'adaptation en Finlande et au Royaume-Uni**

| <i>Niveau d'adaptation<sup>a</sup></i> | <i>Indicateurs utilisés par le Royaume-Uni</i>   | <i>Indicateurs utilisés par la Finlande</i>   |
|--|--|---|
| 0/1                                    | <p>Démarrage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commencer à évaluer les menaces éventuelles et les potentialités pour tous les biens et les services publics</li> <li>• Définir et approuver les étapes à mener ensuite à partir de cette évaluation</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La nécessité de l'adaptation est reconnue par un groupe de précurseurs dans le secteur considéré</li> <li>• Il existe peu d'études sur les incidences des changements climatiques ou l'adaptation à ces changements</li> <li>• Si certaines mesures d'adaptation ont été identifiées, elles ne sont pas encore appliquées</li> </ul>   |
| 1/2                                    | <p>Engagement des autorités et évaluation des incidences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les autorités s'engagent à recenser, communiquer et gérer les risques relatifs au climat</li> <li>• Il est procédé à des évaluations locales, fondées sur les risques, des vulnérabilités et des potentialités importantes</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• On reconnaît dans une certaine mesure la nécessité de mesures d'adaptation dans le secteur considéré</li> <li>• Les incidences des changements climatiques sont connues de façon indicative (renseignements qualitatifs), compte tenu du degré d'incertitude que comportent les scénarios sur les changements climatiques</li> <li>• Des mesures d'adaptation sont définies et des projets sont formulés pour leur mise en œuvre; certains sont engagés</li> </ul> |
| 2/3                                    | <p>Évaluation globale des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une évaluation globale fondée sur les risques est réalisée et les risques principaux pour les services sont recensés</li> <li>• Les stratégies d'adaptation les plus efficaces sont recensées et incorporées dans les stratégies, les plans, les partenariats et les activités des autorités locales</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La nécessité de mesures d'adaptation est assez bien reconnue dans le secteur considéré</li> <li>• Les incidences sont assez bien connues, compte tenu des incertitudes</li> <li>• Des mesures d'adaptation sont définies et leur mise en œuvre est engagée</li> <li>• La coopération intersectorielle sur les mesures d'adaptation est engagée</li> </ul>  |

|     |  |   |  |
|-----|--|---|--|
| 3/4 | Plan d'action global                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les considérations relatives aux incidences et aux risques climatiques sont incorporées dans le processus décisionnel des autorités locales</li> <li>• Un plan d'action global pour l'adaptation est élaboré</li> <li>• Des mesures d'adaptation sont mises en œuvre dans tous les domaines prioritaires</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La nécessité de mesures d'adaptation est largement reconnue et admise dans le secteur considéré</li> <li>• L'adaptation est intégrée dans les processus ordinaires de prise des décisions</li> <li>• Les incidences sont bien connues, dans la limite des incertitudes</li> <li>• La mise en œuvre de mesures d'adaptation se généralise et leur efficacité est évaluée au moins dans une certaine mesure</li> <li>• La coopération intersectorielle sur les mesures d'adaptation est une pratique établie</li> </ul> |
| 4/5 | Mise en œuvre, suivi et examen permanent | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan d'action global pour l'adaptation est mis en œuvre sur tout le territoire administré par l'autorité locale</li> <li>• Un processus solide de suivi et d'examen réguliers est mis en place afin de vérifier les progrès par rapport à chaque mesure et d'actualiser périodiquement les objectifs</li> <li>• Les mesures d'adaptation appropriées sont appliquées</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les mesures d'adaptation prévues par la stratégie d'adaptation ou dont la nécessité est autrement reconnue sont mises en œuvre dans le secteur considéré</li> </ul>   |

Sources: Ministère finlandais de l'agriculture et des forêts, 2009, *Evaluation of the Implementation of Finland's National Strategy for Adaptation to Climate Change 2009* (<[www.mmm.fi/attachments/mmm/julkaisut/julkaisusarja/2009/5IEsngZYQ/Adaptation\\_Strategy\\_evaluation.pdf](http://www.mmm.fi/attachments/mmm/julkaisut/julkaisusarja/2009/5IEsngZYQ/Adaptation_Strategy_evaluation.pdf)>) et British Local and Regional Partnership Board, 2008, *Adapting to Climate Change. Guidance notes for NI188* (<[www.lga.gov.uk/lga/aio/1382855](http://www.lga.gov.uk/lga/aio/1382855)>).

<sup>a</sup> Le Royaume-Uni utilise une échelle de 0 à 4 et la Finlande une échelle de 1 à 5.

35. Des activités de suivi et d'évaluation des politiques d'adaptation sont aussi menées par plusieurs pays dans le cadre de l'audit environnemental, qui recouvre un certain nombre d'activités, notamment des mesures de vérification qui sont prises afin de promouvoir l'efficacité des politiques. Dans le cadre du plan de travail 2008-2010 du Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI)<sup>14</sup>, 14 institutions supérieures de contrôle (ISC)<sup>15</sup> sont convenues de coopérer dans la conception et la réalisation coordonnée de contrôles relatifs aux changements climatiques, y compris l'adaptation, en vue de

<sup>14</sup> Pour plus de renseignements, voir <[www.environmental-auditing.org/LinkClick.aspx?fileticket=9cKu1dwfQhE%3d&tabid=224](http://www.environmental-auditing.org/LinkClick.aspx?fileticket=9cKu1dwfQhE%3d&tabid=224)>.

<sup>15</sup> Situées dans les pays suivants : Afrique du Sud, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Grèce, Indonésie, Norvège, Pologne, Royaume-Uni et Slovaquie.

promouvoir et de soutenir des contrôles nationaux effectifs et de mettre au point une stratégie d'audit cohérente.

36. Lors d'un audit sur l'adaptation, une ISC peut se demander si les ministères responsables ont entrepris une évaluation des vulnérabilités afin d'identifier les risques liés aux changements climatiques; si le gouvernement a mis en place une politique, un plan ou une stratégie d'ensemble; si la gouvernance de l'adaptation est efficace (du point de vue des rôles et des responsabilités); et si les instruments utilisés sont efficaces. Jusqu'à présent, les audits sur l'adaptation ont porté uniquement sur des initiatives à court terme comme l'établissement de plans d'urgence ou la protection contre les inondations. Par exemple, l'ISC de la République-Unie de Tanzanie a examiné la manière dont les organismes nationaux et régionaux ont appliqué les orientations stratégiques nationales relatives à la gestion des catastrophes, en particulier en ce qui concerne la prévention et la réduction des inondations. Cet audit a conclu à un risque élevé que d'éventuelles inondations futures provoquent d'autres dégâts dans le pays, en raison de l'absence de planification stratégique en matière de gestion des catastrophes et du manque de préparation des autorités régionales et locales à la gestion des catastrophes, y compris le manque de coordination<sup>16</sup>.

## 2. Activités de suivi et d'évaluation des programmes et des projets d'adaptation

37. Le suivi et l'évaluation des programmes et projets d'adaptation sont mieux maîtrisés dans le cas des programmes et des projets que des politiques et des stratégies d'adaptation, notamment en ce qui concerne l'efficacité par rapport au coût. Les programmes et les projets sont réalisés à plus court terme, souvent à l'échelle d'un seul secteur ou d'une seule zone pour lesquels un système existe déjà pour le suivi, l'information et l'évaluation.

38. Bon nombre de projets et de programmes d'adaptation mis en œuvre dans les pays en développement bénéficient du soutien financier de fonds bilatéraux et multilatéraux. Un certain nombre de fonds, notamment le Fonds d'adaptation, le Fonds pour les pays les moins avancés et le Fonds spécial pour les changements climatiques, ont adopté ou sont en passe d'adopter des cadres spéciaux pour l'adaptation qui utilisent la gestion axée sur les résultats<sup>17</sup>. Ces cadres de gestion axée sur les résultats intègrent le suivi et le retour d'information à trois niveaux: au niveau du programme ou du fonds; au niveau des secteurs ou des domaines d'intervention; et au niveau des projets. À l'instar d'initiatives semblables menées ailleurs, le suivi et l'évaluation consisteront à observer les progrès accomplis dans l'exécution de mesures d'adaptation et à évaluer l'efficacité de ces activités au moyen d'indicateurs de processus et d'indicateurs de résultats.

39. Les cadres de gestion axée sur les résultats supposent de prévoir pour chaque projet des données de référence et un ensemble spécifique d'indicateurs mesurant les réalisations et les effets, afin que les responsables de la gestion et de l'évaluation des projets puissent mesurer les progrès et la réalisation des objectifs. Dans le domaine de la santé, à titre d'exemple, le Projet pilote d'adaptation aux changements climatiques pour réduire les risques sanitaires<sup>18</sup>, en cours dans plusieurs pays en développement, évalue l'efficacité des

<sup>16</sup> Pour plus de renseignements, voir <[http://environmental-auditing.org/Portals/0/AuditFiles/Full\\_Flood\\_Report\\_Tanzania.pdf](http://environmental-auditing.org/Portals/0/AuditFiles/Full_Flood_Report_Tanzania.pdf)>.

<sup>17</sup> Pour de plus amples renseignements, voir Fonds pour l'environnement mondial, 2009, *Implementation of Results-Based Management under the Least Developed Countries Fund and the Special Climate Change Fund*. ([www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/documents/LDCF.SCCF\\_7.4\\_RBM%20implementation%20paper\\_v.7.pdf](http://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/documents/LDCF.SCCF_7.4_RBM%20implementation%20paper_v.7.pdf)) et Conseil du Fonds d'adaptation, 2010, *An Approach to Implementing Results Based Management*. (<http://afboard.org/AFB.B.9.7.Results%20Based%20Management%20and%20Evaluation%20Framework.pdf>).

<sup>18</sup> Projet réalisé à la Barbade, au Bhoutan, en Chine, aux Fidji, en Jordanie, au Kenya et en Ouzbékistan. Pour de plus amples renseignements, voir <http://207.190.239.148/uploadedFiles/Focal>

mesures prises pour améliorer les systèmes d'alerte rapide en prenant comme indicateur la proportion d'établissements de santé communiquant chaque semaine des données sur les risques sanitaires liés au climat. Dans le domaine de l'agriculture, le projet du Bénin intitulé «Programme intégré d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur de l'agriculture pour la sécurité alimentaire»<sup>19</sup> a notamment pour objectif de réduire les risques d'incidences sur la productivité agricole découlant des changements climatiques. Ces risques sont appréciés au moyen des indicateurs suivants: 1) le nombre d'agriculteurs, y compris les éleveurs, et de pêcheurs participant à des activités de renforcement des capacités de gestion des risques liés aux changements climatiques; et 2) l'évolution en pourcentage des capacités d'adaptation, mesurée dans des villages témoins au moyen d'enquêtes de perception.

40. La mise en place et le fonctionnement de procédures de suivi et d'évaluation efficaces supposent des ressources humaines et financières non négligeables. Par exemple, le budget estimatif du suivi et de l'évaluation du projet d'adaptation aux changements climatiques dans le Pacifique (Pacific Adaptation to Climate Change), exécuté par le PNUD et le secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement et prévu pour durer quatre ans, s'élève à 410 000 dollars des États-Unis. Ce montant correspond au coût des rapports annuels sur le projet, des examens de la mise en œuvre du projet, des rapports d'activité et des rapports thématiques à soumettre régulièrement ainsi que des évaluations indépendantes à effectuer à mi-parcours et au terme du projet<sup>20</sup>.

41. Les dépenses et les ressources nécessaires excèdent le plus souvent les budgets et les capacités dont peuvent disposer des projets d'adaptation locaux. C'est ce qui a conduit le PNUD à mettre au point un outil de suivi et d'évaluation simplifié pour ces projets. Cet outil (de type ERV, pour «évaluation de la réduction de la vulnérabilité») consiste en une évaluation participative des incidences fondée sur la perception de la vulnérabilité aux changements climatiques, et de la capacité d'adaptation à ces changements au sein de la population<sup>21</sup>. L'ERV repose sur quatre questions-indicateurs conçus pour saisir les enjeux de vulnérabilité locaux qui sont posés au cours du projet à l'occasion de trois ou quatre réunions locales. Les participants donnent leur réponse sous la forme de notes chiffrées. En évaluant à plusieurs reprises la perception locale de l'efficacité du projet et des risques liés aux changements climatiques, on obtient une indication de l'évolution de la vulnérabilité par rapport aux valeurs de base établies avant de lancer le projet. L'ERV a été conçu pour être souple et s'adapter à différentes situations. Il est utilisé par exemple au Guatemala avec un outil local appelé Almanario, qui consiste en un grand livret sur présentoir conçu pour permettre à des populations semi-alphabètes de définir les éléments clefs d'un projet.

42. La plupart des projets et des programmes d'adaptation soutenus par les fonds mentionnés plus haut sont en cours d'élaboration ou d'exécution; seuls quelques-uns ont été menés à terme et évalués.

---

\_Areas/Climate\_Change\_\_(PDF\_DOC)/SCCF1/Global\_10-30-09\_Piloting\_CC\_Adaptation\_Human\_Health.pdf.

<sup>19</sup> Voir à l'adresse <[http://207.190.239.148/uploadedFiles/Focal\\_Areas/Climate\\_Change\\_\\_\(PDF\\_DOC\)/Adaptation/LDCF-Benin-CC%20Project.pdf](http://207.190.239.148/uploadedFiles/Focal_Areas/Climate_Change__(PDF_DOC)/Adaptation/LDCF-Benin-CC%20Project.pdf)>.

<sup>20</sup> <[http://207.190.239.148/uploadedFiles/Focal\\_Areas/Climate\\_Change\\_\\_\(PDF\\_DOC\)/SCCF1/Regional%2009-16-08\\_Pacific\\_Adaptation\\_to\\_CC\\_PACC\(2\).pdf](http://207.190.239.148/uploadedFiles/Focal_Areas/Climate_Change__(PDF_DOC)/SCCF1/Regional%2009-16-08_Pacific_Adaptation_to_CC_PACC(2).pdf)>.

<sup>21</sup> Pour plus de renseignements, notamment un guide d'utilisation, voir <[http://sdnhq.undp.org/gef-adaptation/projects/websites/index.php?option=com\\_content&task=view&id=344](http://sdnhq.undp.org/gef-adaptation/projects/websites/index.php?option=com_content&task=view&id=344)>.

43. Des évaluations programmatiques préalables ont été engagées dans le cadre de la priorité stratégique «adaptation aux changements climatiques» du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)<sup>22</sup> et du Fonds pour les pays les moins avancés<sup>23</sup>. En octobre 2008, la totalité des ressources affectées à la priorité stratégique «adaptation aux changements climatiques» avaient été engagées. Le bureau indépendant de l'évaluation du FEM procède actuellement à une évaluation finale. L'évaluation du Fonds pour les pays les moins avancés menée conjointement par les bureaux d'évaluation du FEM et du Ministère danois des affaires étrangères visait à analyser et diffuser les résultats et les enseignements de l'utilisation du Fonds pour financer et promouvoir des activités d'adaptation. Elle portait sur des aspects méthodologiques et sur la réalisation de certains produits, notamment les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA). Dans la mesure où aucun des projets prioritaires définis par les PMA dans leur PANA n'avait été achevé, l'étude n'a pas permis d'évaluer l'efficacité avec laquelle ces programmes répondent aux besoins d'adaptation urgents et immédiats.

44. L'évaluation des projets, notamment sur le plan de l'efficacité globale, comporte des limites. À titre d'exemple, il a été procédé à une évaluation indépendante des aspects économiques d'un projet visant à renforcer les capacités des pays insulaires du Pacifique d'élaborer des mesures d'adaptation, à l'issue du projet en question. Mené entre janvier 2002 et mars 2005, ce projet prévoyait la conception et la mise en œuvre de mesures d'adaptation pour neuf projets pilotes dans quatre pays insulaires du Pacifique: Îles Cook, Fidji, Samoa et Vanuatu. L'évaluation a dégagé les enseignements suivants: mieux suivre les coûts; indiquer les autres solutions possibles à la conception du projet afin de garantir l'adoption des solutions les moins coûteuses; indiquer un cadre permettant de suivre les effets du projet, notamment en donnant une description et une projection des effets mesurables escomptés afin de pouvoir mesurer leur évolution par rapport aux objectifs définis; assurer un suivi régulier<sup>24</sup>.

45. Le rapport 2009 sur le projet de prise en compte généralisée de l'adaptation aux changements climatiques dans les Caraïbes a souligné l'importance d'un système de suivi et d'évaluation efficace pour la réussite globale du projet<sup>25</sup>. En particulier, l'examen à mi-parcours s'est avéré décisif car il a permis d'apporter des changements à la conception du projet, notamment de changer d'instance d'exécution, ce qui a en définitive permis son succès. Le rapport note aussi toutefois que l'on aurait gagné en efficacité avec une conception plus simple et un système de suivi et d'évaluation plus systématique, moins contraignant et demandant des rapports moins fréquents.

46. D'autres évaluations de projets et de programmes d'adaptation portent plus particulièrement sur les effets volontaires et non volontaires, aussi bien directs qu'indirects. Wetlands International, à titre d'exemple, a rendu compte dans sa communication des résultats de son projet Green Coasts, mis en œuvre entre août 2005 et juin 2009. Ce projet vise à restaurer des écosystèmes côtiers – mangroves, forêts de plage, récifs coralliens, dunes de sable... – dans des régions de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie, de Sri Lanka et de la Thaïlande qui avaient été endommagés par le tsunami de 2004. Le projet a coûté au

<sup>22</sup> <[www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/documents/C.34.8%20Report%20on%20the%20Completion%20of%20the%20SPA.pdf](http://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/documents/C.34.8%20Report%20on%20the%20Completion%20of%20the%20SPA.pdf)>.

<sup>23</sup> Ministère danois des affaires étrangères, 2009. *Joint External Evaluation. Operation of the Least Developed Countries Fund for Adaptation to Climate Change*. ([www.um.dk/en/menu/DevelopmentPolicy/Evaluations/OngoingEvaluations/EvaluationOfLDCF](http://www.um.dk/en/menu/DevelopmentPolicy/Evaluations/OngoingEvaluations/EvaluationOfLDCF)).

<sup>24</sup> Kouwenhoven P and Cheatham C. 2006. *Capacity Building to Enable the Development of Adaptation Measures in Pacific Island Countries (CBDAMPIC): Economic Assessment of Pilots. Final Report to SPREP*. Hamilton: International Global Change Institute.

<sup>25</sup> <<http://go.worldbank.org/BO6IL089K0>>.

total 1,5 million d'euros et a bénéficié à 91 000 personnes touchées par le tsunami. L'évaluation des résultats et des incidences du projet montre qu'au-delà des effets bénéfiques directs et volontaires, 12 000 personnes supplémentaires ont vu leurs revenus s'accroître grâce aux activités de subsistance financées par le projet Green Coasts dans la pêche, la petite aquaculture, les écoentreprises, le jardinage et l'élevage<sup>26</sup>.

### **III. Conclusions, enseignements, bonnes pratiques, lacunes et besoins**

47. Les communications et les renseignements complémentaires examinés pour le présent document montrent que bon nombre d'initiatives voient le jour afin d'assurer le suivi et l'évaluation de l'exécution des projets, politiques et programmes d'adaptation, même si certaines régions vont plus loin que d'autres dans ce domaine.

48. La plupart des projets, politiques et programmes d'adaptation sont soit en cours d'élaboration, soit en cours d'exécution et seul un petit nombre a été achevé. Le programme national intégré d'adaptation colombien, par exemple, qui a été l'un des premiers projets d'adaptation lancé en Amérique latine, ne devrait pas être achevé avant 2011. Ainsi, la plupart des initiatives de suivi et d'évaluation actuelles sont en cours de réalisation. Seules quelques-unes prévoient une évaluation des projets, des politiques et des programmes achevés, et aucune évaluation n'a encore été faite plusieurs années après la mise en œuvre d'une mesure d'adaptation, même si la Finlande, par exemple, a prévu de réaliser une évaluation plus complète de sa stratégie d'adaptation et de l'efficacité de cette stratégie dans un délai de six à huit ans après son lancement, soit aux alentours de 2011-2013.

49. Le présent chapitre souligne un certain nombre d'enseignements et de bonnes pratiques répertoriés concernant le suivi et l'évaluation des projets, des politiques et des programmes d'adaptation, ainsi que des lacunes et des besoins qui subsistent.

#### **A. Enseignements et bonnes pratiques**

50. Bien que l'on ne dispose pas de beaucoup de données d'expérience, un certain nombre d'enseignements et de bonnes pratiques pour la mise au point et l'utilisation de systèmes de suivi et d'évaluation efficaces, y compris l'utilisation d'indicateurs, ont pu être dégagés.

51. Le premier constat est que des systèmes de suivi et d'évaluation doivent être envisagés dès la conception des mesures – projets, politiques ou programmes – d'adaptation, en examinant notamment les options suivantes:

- a) Utiliser autant que possible les systèmes de suivi et d'évaluation existants;
- b) Consulter largement les parties prenantes à tous les niveaux, dans tous les secteurs concernés, et de manière intersectorielle;
- c) S'entendre sur les mécanismes, les institutions et les critères, notamment sur les rôles et les responsabilités, en matière de suivi et d'évaluation.

52. Pour ce qui est de l'utilisation des systèmes de suivi et d'évaluation, bon nombre d'initiatives, à l'instar du projet de prise en compte généralisée de l'adaptation aux changements climatiques dans les Caraïbes, se sont avérées décisives afin de garantir le succès des mesures d'adaptation. Un suivi et une évaluation réguliers permettent de se

---

<sup>26</sup> Pour plus de renseignements, voir <[www.greencoasts.org](http://www.greencoasts.org)>.



rendre compte aussi bien des bonnes pratiques que des pratiques inadaptées et d'en tenir informés un grand nombre d'acteurs de l'adaptation.

53. Malgré les difficultés existantes, l'intérêt de mettre au point et d'utiliser des indicateurs pour suivre et évaluer l'adaptation est considérable. Des indicateurs peuvent être utilisés pour comparer la situation après l'application d'une mesure d'adaptation avec la situation antérieure ou avec la situation sur un site témoin qui indique la façon dont le système aurait fonctionné si des mesures n'avaient pas été prises<sup>27</sup>.

54. Les projets, politiques et programmes d'adaptation étant des mesures appliquées depuis assez peu de temps, on peut supposer que les indicateurs de processus continueront de jouer un rôle important. Cependant, il est sans doute souhaitable d'améliorer les indicateurs de résultats si l'on veut mieux évaluer l'efficacité des mesures d'adaptation.

55. En ce qui concerne le type d'indicateurs que les responsables de la planification et de l'exécution devraient retenir, on recommande d'utiliser un ensemble d'outils quantitatifs, qualitatifs et descriptifs, notamment des enquêtes et des tableaux de bord, de façon que les résultats puissent être «triangulés» pour donner la description la plus exacte possible des progrès réalisés dans le domaine de l'adaptation et des facteurs qui entrent en jeu<sup>28</sup>.

## B. Lacunes et besoins

56. On constate encore des lacunes et des besoins, bien que des initiatives propres à améliorer le suivi et l'évaluation des mesures d'adaptation aient été recommandées par le passé. Ainsi, les participants à l'atelier sur la planification et les pratiques en matière d'adaptation organisé au titre du programme de travail de Nairobi, à Rome, du 10 au 12 septembre 2007, avaient recommandé aux Parties d'établir, à l'initiative des pays, des systèmes de suivi et d'évaluation fondés sur des indicateurs pour mesurer l'adaptation dans différents secteurs et à différents niveaux afin de recenser les bonnes pratiques et les erreurs<sup>29</sup>.

57. Si l'on constate des progrès concernant le suivi et l'évaluation de projets d'adaptation au moyen d'indicateurs, les progrès sont moins nets s'agissant des politiques et des programmes. Cela s'explique souvent, pour bon nombre de politiques et les programmes d'adaptation, par l'absence d'objectifs mesurables ou d'attentes précises quant aux effets escomptés. On ne peut utiliser des indicateurs pour mesurer l'efficacité si ces éléments font défaut.

58. Étant donné les possibilités multiples s'agissant des indicateurs de l'adaptation, l'Agence européenne pour l'environnement estime nécessaire un accord, négocié par exemple au niveau régional, sur la définition des principaux indicateurs des changements climatiques, notamment sur les phénomènes météorologiques extrêmes («inondations», «sécheresses», par exemple); elle estime aussi nécessaire la définition de moyens

<sup>27</sup> Pour plus de renseignements, voir Banque mondiale, *Monitoring and Evaluation of Adaptation Activities. Guidance Note 8* (<http://beta.worldbank.org/climatechange/content/note-8-monitor-and-evaluate-adaptation-activities>).

<sup>28</sup> Frankel-Reed J, Brooks N, Kurukulasuriya P et Lim B. 2009. A Framework for Evaluating Adaptation to Climate Change. In: Van den Berg RD and Feinstein O (eds). *Evaluating Climate Change and Development*. World Bank Series on Development Volume 8. New Brunswick: Transaction Publishers. p. 285 à 298.

<sup>29</sup> FCCC/SBSTA/2007/15, par. 80.

opérationnels pour suivre les incidences dans un grand nombre de secteurs, à plusieurs échelles dans le temps et l'espace<sup>30</sup>.

59. Les autres lacunes qui entravent la mise au point et l'utilisation de systèmes de suivi et d'évaluation efficaces pour les projets, les politiques et les programmes d'adaptation sont notamment les suivants:

- a) Le manque de ressources et de moyens sur les plans financier, humain et technique;
- b) Des données de base et des données sur l'évolution historique de qualité insuffisante pour pouvoir analyser l'efficacité;
- c) La communication et les échanges de données et d'informations insuffisants, notamment lorsque des mesures d'adaptation sont appliquées par de nombreux acteurs, à différents niveaux et dans plusieurs secteurs.

#### IV. Questions à étudier plus avant

60. Il apparaît clairement, d'après les renseignements exposés dans le présent document, que le suivi et l'évaluation des projets, politiques et programmes d'adaptation et la mise au point et l'utilisation des indicateurs sont un domaine qui continue d'évoluer et qu'un certain nombre de questions doivent être étudiées plus avant. Les Parties voudront peut-être examiner les points ci-après:

a) Comment tirer le meilleur parti, pour le suivi et l'évaluation des mesures d'adaptation, des systèmes de suivi et d'évaluation existants, et notamment des indicateurs existants? Ces systèmes peuvent-ils être utilisés en l'état, doivent-ils être revus, de nouveaux systèmes ou des systèmes complémentaires sont-ils nécessaires? Quels sont les avantages et les inconvénients de ces différentes stratégies?

b) Quels catégories et ensembles d'indicateurs de processus et de résultats seraient les plus adaptés aux fins du suivi et de l'évaluation des politiques, des programmes et des projets d'adaptation?

c) L'adaptation étant une démarche multisectorielle, multiniveaux et multipartenaires, de quelle manière le suivi et l'évaluation des projets, politiques et programmes d'adaptation doivent-ils intervenir? Quels rôles et quelles responsabilités convient-il d'assigner?

d) Comment les résultats du suivi et de l'évaluation doivent-ils être communiqués et diffusés afin, non seulement, que les résultats soient recyclés dans le projet, la politique ou le programme considérés, mais aussi que les enseignements et les bonnes pratiques recensés soient portés à la connaissance d'un plus grand nombre de responsables de la planification et de l'exécution des politiques d'adaptation?

---

<sup>30</sup> Agence européenne pour l'environnement, 2008. *Impacts of Europe's Changing Climate: 2008 Indicator-based Assessment*. ([www.eea.europa.eu/publications/eea\\_report\\_2008\\_4](http://www.eea.europa.eu/publications/eea_report_2008_4)).